

Spem Miram
INTERNATIONALIS

RAPPORT ANNUEL

2 0 2 3





SOMMAIRE

06

RAPPORT FINANCIER 2023 (in €)

État des fonds en 2023 et disponibilités pour 2024

Demandes approuvées par le Maître de l'Ordre au cours de l'année 2023

13

LES RAPPORTS ACADÉMIQUES ET FINANCIERS POUR LES BOURSES D'ÉTUDES

16

SPEM MIRAM MONIALES

21

CONSIDERATIONS FINALES

PRÉSENTATION

Our company



Business items



Conformément aux lignes directrices définies par les statuts de *Spem Miram Internationalis* (SMI) et à son organisation propre pour la solidarité de l'Ordre, un processus clair doit être prévu pour que les frères puissent demander un soutien financier pour la formation, les bourses, les projets et les programmes qui soutiennent la mission de l'Ordre. Il est donc important de se rappeler que le SMI est une organisation de l'Ordre des Prêcheurs sous la direction des chapitres généraux et du Maître de l'Ordre.

A ce titre, le Maître de l'Ordre délègue à cette organisation la gestion de tous les fonds de solidarité de l'Ordre : le Fonds de solidarité, le Fonds Saint-Dominique, le Fonds Dominique Renouard, OP, qui sont régis par les statuts de SMI, 2013. Le fonds pour la formation initiale a été approuvé par le Maître de l'Ordre en novembre 2021, conformément aux actes du chapitre général (ACG) de 2019, 228.

Ce rapport pour l'année fiscale 2023 a été préparé conformément aux dispositions des lois des chapitres généraux (cf. ACG 2013, 203 ; BH 378 ; BH 436 ; Tultenango 2022, 378) et en accord avec les procédés et règles de bonne gestion du conseil SMI.

Grâce à la générosité de diverses entités de l'Ordre et de quelques laïcs dominicains, les fonds de solidarité ont été consolidés conformément à la politique d'investissement de l'Ordre et à l'administration de ces fonds par le syndic de l'Ordre à qui nous sommes reconnaissants pour sa gestion.

Chacun des quatre fonds actuels a ses propres statuts, qui prévoient des objectifs spécifiques pour leur capitalisation et leur distribution, ainsi que la manière d'y accéder en respectant les directives, y compris les formulaires et les critères pour présenter et approuver les demandes respectives.

Chaque année, au mois de mars, un atelier est organisé pour les nouveaux provinciaux et vice-provinciaux, au cours duquel sont expliquées les directives et les procédures d'accès aux fonds de solidarité de l'Ordre. L'information est disponible sur le lien suivant :

https://www.op.org/les-documents/?lang=fr#717-758-wpfd-7_spem-miram-informations-et-formulaires-de-demande-accueil-doc-fr



MEMBRES DU **CONSEIL DU SMI**

POUR LA PÉRIODE **2023-2026**

(cf. Statuts art. 4-5)

- fr. Anthony WALSH (Australie)
- fr. Pablo CONDRAC (Argentine-Chili)
- fr. Stephen María LOPEZ (USA)
- fr. Richard OUNSWORTH (Angleterre)
- fr. Juan Ubaldo LÓPEZ SALAMANCA
(Colombie, Président SMI)



RAPPORT FINANCIER 2023

Sur la base de la politique d'investissement, des considérations financières et de la répartition des intérêts, voici l'état des fonds et leurs mouvements au cours de l'année 2023.



ÉTAT DES FONDS EN 2023 ET DISPONIBILITÉS POUR 2024

FONDS	S O M M A I R E							
	BILAN 31/12/2022	DISPONIBILITE 2023	APPROUVÉ 2023	RETOUR INVESTISSEMENT 2023	BALANCE 31/12/2023	CONTRIBUTION 2023	BALANCE 1/01/2024	DISPONIBILITE 2024
1. Saint Dominique	5.670.799,98	93.853,82	90.288,25	308.949,42	5.773.783,12	88.160,00	5.861.943,12	312.514,99
2. Solidarité	5.931.167,93	20.338,11	18.441,38	323.581,60	6.139.028,47	88.160,00	6.227.188,47	325.950,95
3. Dominique Renouard	-	72.895,00	45.000,00	-	6.460,72	-	-	6.460,72
4. Formation initiale	413.118,77	-	-	-	476.107,11	88.160,00	564.267,11	-
TOTAL	12.015.086,68	187.086,93	153.729,63	632.531,02	12.395.379,42	264.480,00	12.653.398,70	644.926,66

Au cours de l'année 2023, des dons d'un montant de 3 777,84 € ont été reçus pour le Fonds de formation initiale conformément aux ACG 2019, 228, qui se composent de dons faits au Maître de l'Ordre et de dons de laïcs dominicains.

Dans les comptes de la Curie générale, il y avait une ressource pour les Volontaires Dominicains Internationaux (DVI) s'élevant à € 54,374.20. Avec l'approbation du Conseil Général de mai 2023, cet argent a été distribué comme suit:

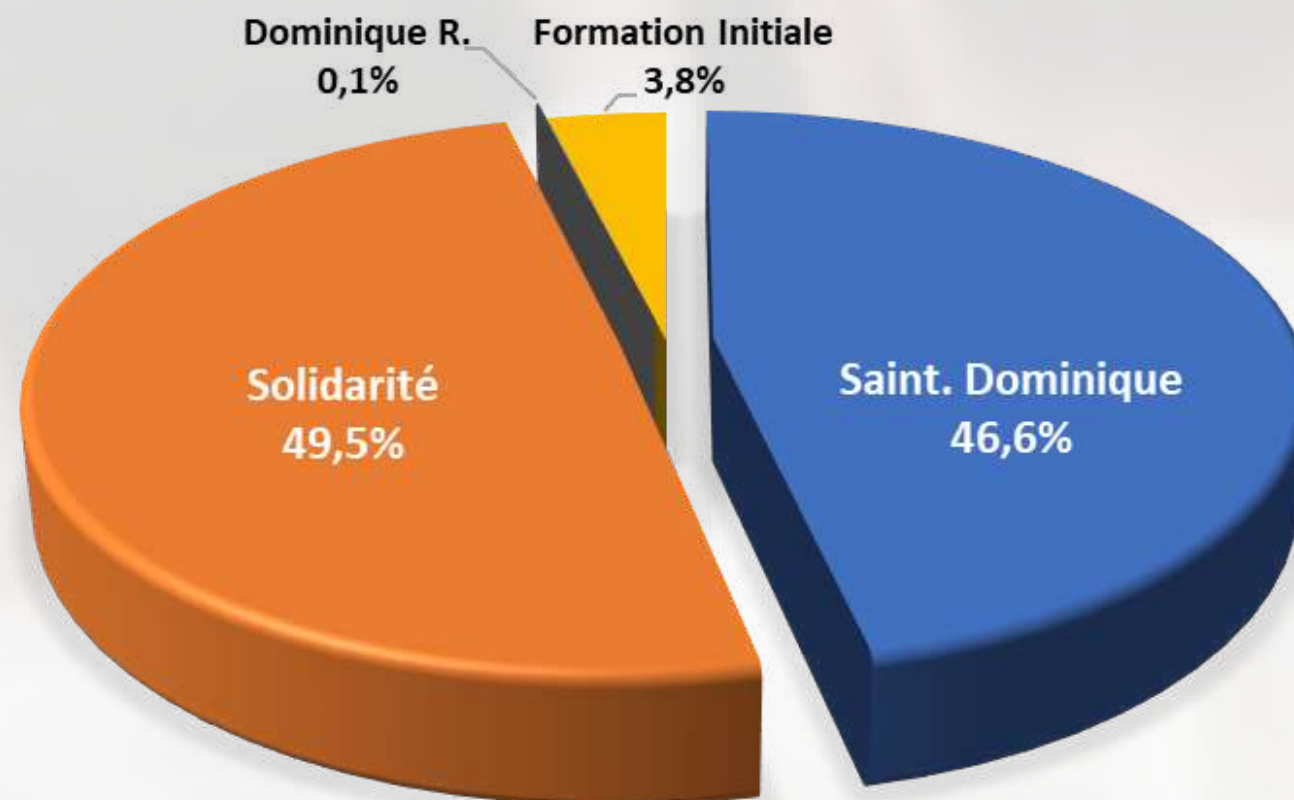
50%
(€ 27.187,10)
au Fonds de
formation initial



50%
(€ 27.187,10)
au Fonds
Dominique
Renouard

Au 31/12/23, le capital du Fonds de
formation initiale s'élève à
476 107,11 €

DISTRIBUTION PAR FONDS AU DEC / 2023



D'autre part, on peut observer qu'en raison du comportement financier des investissements du capital des fonds de Saint Dominique et de Solidarité, ils présentent une valeur positive (bénéfice), s'élevant à **632 531,02 €**, ce qui augmente la valeur du capital des fonds.

La disponibilité des fonds pour répondre aux demandes de l'année 2024 est de **644 926,66 €**, étant donné que les rendements financiers de l'année 2023 ont été positifs

3202



RAPPORT FINANCIER 2023

Les demandes approuvées par le Maître de l'Ordre en 2023, sur la base des recommandations faites par le **Conseil de SMI**, s'élèvent à **153.729,63 €**, répartis comme suit:

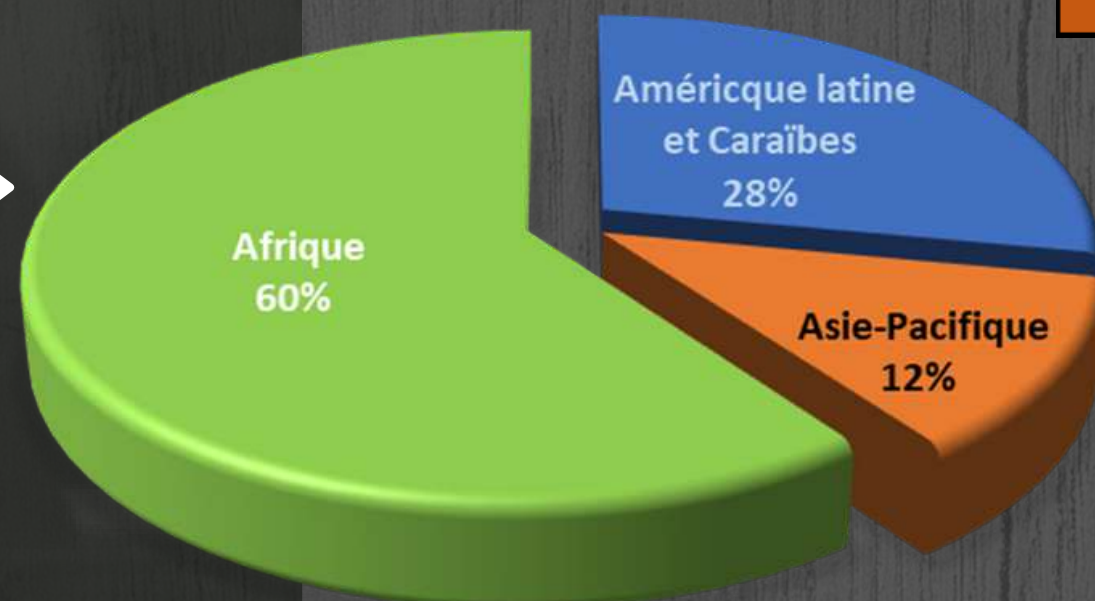
DISTRIBUTION DU FONDS SAINT DOMINIQUE		
Entité	Concept	Montant
Amérique centrale	Formation initiale	25.000,00
Saint Augustin - Afrique	Formation initiale	65.288,25
Total Fonds S. Dominique		90.288,25

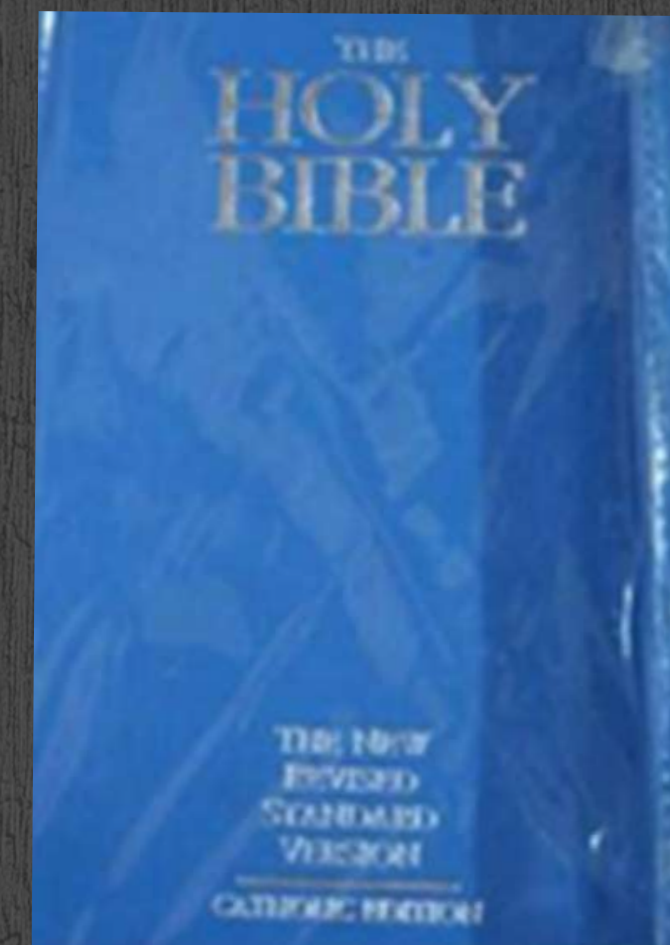
DISTRIBUTION FONDS DOMINIQUE RENOUARD		
Entité	Concept	Montant
Brésil	Formation initiale	18.000,00
Portugal - Angola	Formation initiale	27.000,00
Total Fonds D.R.		45.000,00

DISTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ		
Entité	Concept	Montant
Pakistan	Formation initiale	18.441,38
Total Fonds Solidarité		18.441,38

TOTAL	153.729,63
--------------	-------------------

DISTRIBUTION
PAR RÉGION





Quelques photos de nos frères étudiants de la Vice-Province Ibn-e-Mariam du Pakistan, qui poursuivent leur formation philosophique et théologique dans les villes de Lahore et Karachi. Les fonds du SMI ont également été utilisés pour l'achat de livres et de matériel technologique.





Quelques photos de nos frères étudiants de la Province de Saint Augustin (Afrique de l'Ouest), qui poursuivent leur formation philosophique et théologique à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, en Côte d'Ivoire.



Quelques images de nos frères étudiants de la Province Frère Bartolomé de Las Casas au Brésil, qui avancent dans leur formation philosophique et théologique dans les villes de Rio de Janeiro et São Paulo.



LES RAPPORTS ACADÉMIQUES ET FINANCIERS POUR LES BOURSES D'ÉTUDES COMPLÉTÉES EN 2023

Conformément aux critères de requête au SMI approuvés par le Conseil général (2015), les résultats académiques obtenus par les frères en 2023, correspondant aux bourses approuvées par le Maître de l'Ordre, sont détaillés ci-après :



DE LA PROVINCE DE POLOGNE,
VICARIAT D'UKRAINE

FR. VIKTOR KOMARNYTSKYY
a terminé ses études doctorales
en théologie à la PUST-
Angelicum, en octobre 2023.

Montant: **13.000 €**

LES RAPPORTS ACADÉMIQUES ET FINANCIERS POUR LES BOURSES D'ÉTUDES COMPLÉTÉES EN 2023



DE LA PROVINCE
NOTRE-DAME DES
MARTYRS DU VIETNAM

FR. HO SY HIEN

a obtenu son diplôme de
théologie à la Faculté pontificale
de théologie "San Esteban" de
Salamanque, en septembre
2023.

Montant : **24.370 €**

LES RAPPORTS ACADÉMIQUES ET FINANCIERS POUR LES BOURSES D'ÉTUDES COMPLÉTÉES EN 2023



DE LA PROVINCE
NOTRE-DAME DES
MARTYRS DU VIETNAM

FR. VAN THIEN TRAN

a terminé ses études de
bachelier en théologie à PUST-
Angelicum en septembre 2023.

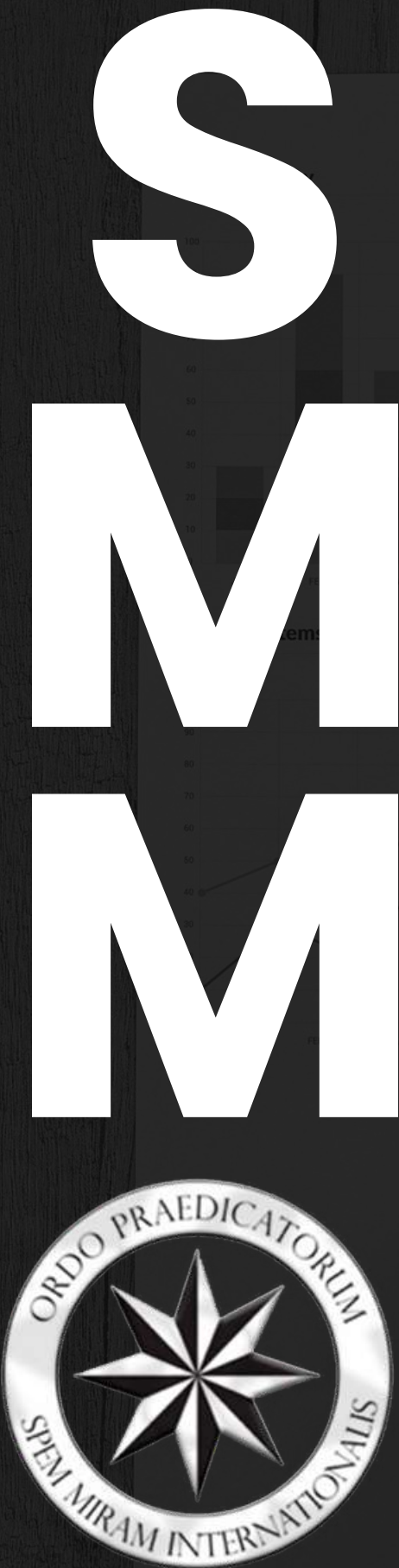
Montant : 21.049,77 €





SPEM MIRAM MONIALES





La commission des moniales *Spem Miram* est une sous-commission de la commission internationale des moniales de l'Ordre (CIM). Il a été créé en 2017, sur recommandation du frère Bruno Cadoré, Maître de l'Ordre, pour coresponsabiliser les moniales dans la gestion du Fonds des moniales.

Le Fonds des moniales est un fonds destiné à aider les monastères qui en font la demande et est alimenté par des dons, le produit de la vente de monastères supprimés et le Fonds immobilier luxembourgeois. Le solde du fonds au 31/12/2023 s'élève à **761 161,14 €**.

Depuis 2018, en étroite collaboration avec le syndic de l'Ordre, il est possible d'accéder aux comptes du Fonds, qui couvre également les frais des dossiers des moniales au Dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique (DIVCSVA), et le remboursement des frais du promoteur général des moniales ou des vicaires pour les visites des monastères.

La CIM nomme trois de ses membres à la Commission des moniales *Spem Miram*, qui sont confirmés par le Maître de l'Ordre. La Commission est composée, pour les années 2022-2026, de Sœur Mary Catharine Perry (USA) ; Sœur Mary Augustine Cruz (Philippines) ; et Sœur María Belén Marín López (Espagne ; Coordinatrice).

Spem Miram Internationalis ne contrôle pas et ne fait pas de rapport sur les subventions accordées par le Fonds des Moniales Spem Miram. Cependant, le Maitre de l'Ordre a informé SMI de la réception de certaines demandes. Par conséquent, ce qui suit est un bref rapport avec la collaboration du frère Juan Luis Mediavilla García, syndic de l'Ordre.

2023	
ENTITÉ	MONTANT
Monastère des moniales contemplatives dominicaines	53.008,56
Monastère d'Alcalá	330.589,74
Monastère Sancti Spiritus	95.357,79
Monastère de Morelia	9.900,00
Monastère de Pio XII	8.940,00
Monastère de Prouilhe - loans -	786.378,00
Monastère de Oaxaca	243.000,00
Monastère du Smo. Rosario, Colombie	240.000,00
Monastère de Notre-Dame du Rosaire	93.438,30
Monastère de Piceno-Italie	15.495,23
Monastère de San Lorenzo	40.000,00
Monastère de la Reine des Anges	40.000,00
Monastère de Torcoroma, Colombie	6.182,00
Commission LCM	2.146,90
TOTAL	1.964.436,52

2022



MONASTÈRE SANTI SPIRITUS À TORO - ZAMORA

Projet d'intervention sur le
portique



MONASTÈRE DU SMO.
ROSARIO DE DUITAMA,
COLOMBIE
Projet de construction





CONSIDERATIONS FINALES





Au cours de l'année 2023, le Conseil de SMI s'est réuni virtuellement deux fois, en avril et en novembre, afin d'analyser et d'évaluer les demandes reçues.

Quant à la partie financière de ce rapport, ses sources sont tirées des registres comptables conservés au bureau du Syndic de l'Ordre et du rapport annuel présenté par le frère Juan Luis Mediavilla García, Syndic de l'Ordre.

Nous remercions le Maître de l'Ordre pour la confiance accordée à chacun des membres du Conseil de *Spem Miram Internationalis*, pour la période 2023-2026, dans le but de gérer les ressources et de répondre de manière pertinente, équitable, transparente et à la recherche du bien commun.

Ce rapport a été présenté par le président du *SMI* lors de la plénière du Conseil général en mai, conformément aux dispositions des ACG Trogir 2013, 203 et Tultenango 2022, 378.



fr. Juan Ubaldo **López Salamanca, O.P.**
Président

Convento Santa Sabina (Aventino) – Piazza Pietro d'Illiria, 1 – 00153 ROMA
(+39 06 57940 555 / spemmiram@curia.op.org)